

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

ST n° 91-36

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An mil neuf cent quatre vingt onze le 21 FEVRIER à 18 heures 30
Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en
séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier
Adjoint

DATE DE CONVOCATION

15 FEVRIER 1991

DATE D'AFFICHAGE

15 FEVRIER 1991

ETAIENT PRESENTS : MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, GAVEN,
BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Adjoint
M. BARON, Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BUJARD, CHABANNEAU,
COASSIN, DINDINAUD, Mme FONTAN, MM. GUEZENNEC, MONNARD, MOULINEAU, Mme
PARROU, MM. QUENTIN, REVOLAT, TAP Conseillers formant la majorité des
membres en exercice.

ETAIENT REPRESENTES : Mme LISION par M. LE GUEUT
M. MARCONI par M. REVOLAT

ABSENTS- EXCUSES : M. le Maire, MM. ALCHEP, ALONSO, BARRIERE,
LACOTTE, Mme PELTIER, M. SABATHIER

Nombre de Conseillers
en exercice : 32
Nombre de Présents : 23
Nombre de Votants : 25

Monsieur COASSIN a été élu secrétaire de séance.

OBJET : Aménagement de la Rue Lavoisier

VOTE : UNANIMITE

La Ville de ROYAN a procédé en 1990 à l'élargissement de la Rue LAVOISIER et, plus particulièrement, du tronçon situé entre la Rue Edouard BRANLY et la Zone CONCORDE.

Il est proposé de traiter l'autre partie de la Rue LAVOISIER, soit le tronçon situé entre la Zone CONCORDE et la RN 150 (MEDIS) face à l'aérodrome.

Les travaux sont estimés, prévisionnellement, à la somme de 1.500.000 de Francs TTC. Ils ont pour objet :

- * l'élargissement de la voie
- * l'extension du réseau eaux pluviales
- * la création complète de la chaussée
- * la pose de bordures et de caniveaux
- * la construction des trottoirs
- * le revêtement de l'ensemble du tronçon

Un dossier d'appel d'offres ouvert, relatif à cette opération, a été établi par les Services Techniques de la Ville.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé de M. le Rapporteur,

- VU le dossier d'appel d'offres présenté par les Services Techniques de la Ville,

- VU l'avis de la Commission des Travaux,

D E C I D E

- d'approuver le dossier d'appel d'offres ouvert, présenté par les Services Techniques de la Ville, relatif aux travaux d'aménagement de la Rue LAVOISIER (entre la RN 150 - MEDIS et la Zone CONCORDE)

- d'autoriser M. le Maire, ou M. le Premier Adjoint agissant par délégation, à conclure et signer les marchés à intervenir avec la ou les entreprises retenues par la Commission d'Ouverture des Plis

- d'imputer la dépense correspondante au Budget Primitif 1991 au chapitre 901.10 article 233.001.

Fait les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre Messieurs les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

**Déposé à la S/Prefecture de Rochefort
le 11 Mars 1991
Application Loi N°82213 du 2 Mars 1982
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire
Le Secrétaire Général Adjoint**

